

INFORMATIONS DE RECRUTEMENT POUR DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



SOMMAIRE

Résumé des étapes pour devenir sapeur-pompier volontaire	2
Tests de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires (annexe 1).....	3
Formation Initiale d'ÉQUIPIER SPV (annexe 2).....	7
Liste des centres d'incendie et de secours (annexe 3)	8
Télécharger le dossier de recrutement pour devenir SPV	9





RÉSUMÉ DES ÉTAPES POUR DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

1 Conditions pour s'engager

- J'ai entre 16 et 55 ans (60 ans pour les infirmiers et médecins) ;
- Je réside en France ;
- Je jouis de mes droits civiques ;
- J'habite à 10 minutes (maximum) d'un centre de secours.

2 Prendre contact avec le chef de centre

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, je peux prendre contact avec le chef de centre de préférence par mail (liste en annexe 3) :

3 Conditions d'aptitudes médicales et physiques

- Être en bonne condition physique ;

Déroulement de la visite médicale (1h environ) :

- Tests audiométriques, visiométriques, spirométriques ;
- Analyse d'urine réalisée par un(e) infirmier(e) de sapeur-pompier ;
- Un examen par le médecin de sapeur-pompier ;

À l'issue de cette visite, sous réserve que le dossier médical soit complet, le médecin prononcera une aptitude médicale totale ou partielle ou une inaptitude dont il vous expliquera les raisons.

En cas d'aptitude (partielle ou complète), un certificat médical en deux exemplaires vous sera délivré dont un qu'il vous conviendra d'adresser au Chef de Centre en charge de votre recrutement ([liste des centres d'incendie et de secours](#)).

Le service de santé vous contactera pour le rendez-vous médical de recrutement et vous transmettra les ordonnances par mail.

4 La commission de recrutement

- Tests de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires (annexe 1)

5 Je suis recruté en tant que sapeur-pompier volontaire, je débute la formation...

6 Déroulement de la formation

Voir le document détaillé de la FI ÉQUIPIER SPV (annexe 2)

TESTS DE RECRUTEMENT DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES (annexe 1)

Les tests de recrutement sont composés d'épreuves physiques et d'un entretien :

- Course de 15 minutes ;
- Des pompes ;
- Le killy ;
- Le gainage ;
- L'échelle à coulisse ;
- L'appareil respiratoire isolant ;
- Le brancardage d'une victime.

La commission de recrutement est constituée du chef de centre ou de son adjoint et de deux évaluateurs, dont un animateur sportif.

COURSE DE 15 MINUTES

Cette course évalue l'aptitude du candidat à effectuer un parcours de 15 minutes à allure modérée.

POMPES

Les mains du candidat doivent être écartées de la hauteur de ses épaules, les bras bien placés sous ces dernières (c'est à dire ni trop en avant, ni trop en arrière), les bras tendus.



BARÈME FEMMES				
INDICATEUR	ÂGES	STANDARD	NIVEAU MOYEN	NIVEAU INSUFFISANT
POMPES	16 à 29	11 et +	8 à 10	< 8
	30 à 39	10 et +	7 à 8	< 7
	40 à 49	9 et +	6 à 8	< 6
	50 à 65	8 et +	5 à 7	< 5

BARÈME HOMMES				
INDICATEUR	ÂGES	STANDARD	NIVEAU MOYEN	NIVEAU INSUFFISANT
POMPES	16 à 29	20 et +	18 ou 19	< 18
	30 à 39	18 et +	15 à 17	< 15
	40 à 49	16 et +	14 ou 15	< 14
	50 à 65	14 et +	11 à 13	< 11

CHAISE DE KILLY

Ce test mesure la résistance des cuisses du candidat.



BARÈME FEMMES				
INDICATEUR	ÂGES	STANDARD	NIVEAU MOYEN	NIVEAU INSUFFISANT
KILLY	16 à 29	120 secondes et +	110 à 119 secondes	< 110 secondes
	30 à 39	110 secondes et +	99 à 109 secondes	< 99 secondes
	40 à 49	96 secondes et +	86 à 95 secondes	< 86 secondes
	50 à 65	72 secondes et +	64 à 71 secondes	< 64 secondes

BARÈME HOMMES				
INDICATEUR	ÂGES	STANDARD	NIVEAU MOYEN	NIVEAU INSUFFISANT
KILLY	16 à 29	120 secondes et +	110 à 119 secondes	< 110 secondes
	30 à 39	110 secondes et +	99 à 109 secondes	< 99 secondes
	40 à 49	96 secondes et +	86 à 95 secondes	< 86 secondes
	50 à 65	72 secondes et +	64 à 71 secondes	< 64 secondes

GAINAGE

En position pompe et en appui sur ses avant-bras, le candidat doit tenir cette position le plus longtemps possible.

Le barème est le même que celui du test précédent, la chaise de Killy.

BARÈME FEMMES				
INDICATEUR	ÂGES	STANDARD	NIVEAU MOYEN	NIVEAU INSUFFISANT
GAINAGE	16 à 29	120 secondes et +	110 à 119 secondes	< 110 secondes
	30 à 39	110 secondes et +	99 à 109 secondes	< 99 secondes
	40 à 49	96 secondes et +	86 à 95 secondes	< 86 secondes
	50 à 65	72 secondes et +	64 à 71 secondes	< 64 secondes

BARÈME HOMMES				
INDICATEUR	ÂGES	STANDARD	NIVEAU MOYEN	NIVEAU INSUFFISANT
GAINAGE	16 à 29	120 secondes et +	110 à 119 secondes	< 110 secondes
	30 à 39	110 secondes et +	99 à 109 secondes	< 99 secondes
	40 à 49	96 secondes et +	86 à 95 secondes	< 86 secondes
	50 à 65	72 secondes et +	64 à 71 secondes	< 64 secondes

ÉCHELLE À COULISSE



Ce test vise à s'assurer que le candidat est capable de gravir une échelle et d'intervenir en hauteur sans appréhension du vide.

« PARCOURS » APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

A x B x



(A-B)

- Mettre la tenue de feu complète (Veste, Sur pantalon, Casque, Gants)
- Déplacement avec l'ARI sur environ 20m

C x B x



(B-C)

- Prendre 2 bidons pleins Type « Bidon Émulseur »
- Les transporter au point C sur environ 20m

C x D x



(C-D)

- Prendre le dévidoir armé.
- Le transporter au point D sur environ 20 m

E x D x



(D-E)

- Se positionner dans le noir au moyen d'une protection de casque
- Suivre une ligne guide de 20 m avec passage d'obstacles (*position plat ventre, passer dessus, passer dessous, ...*)

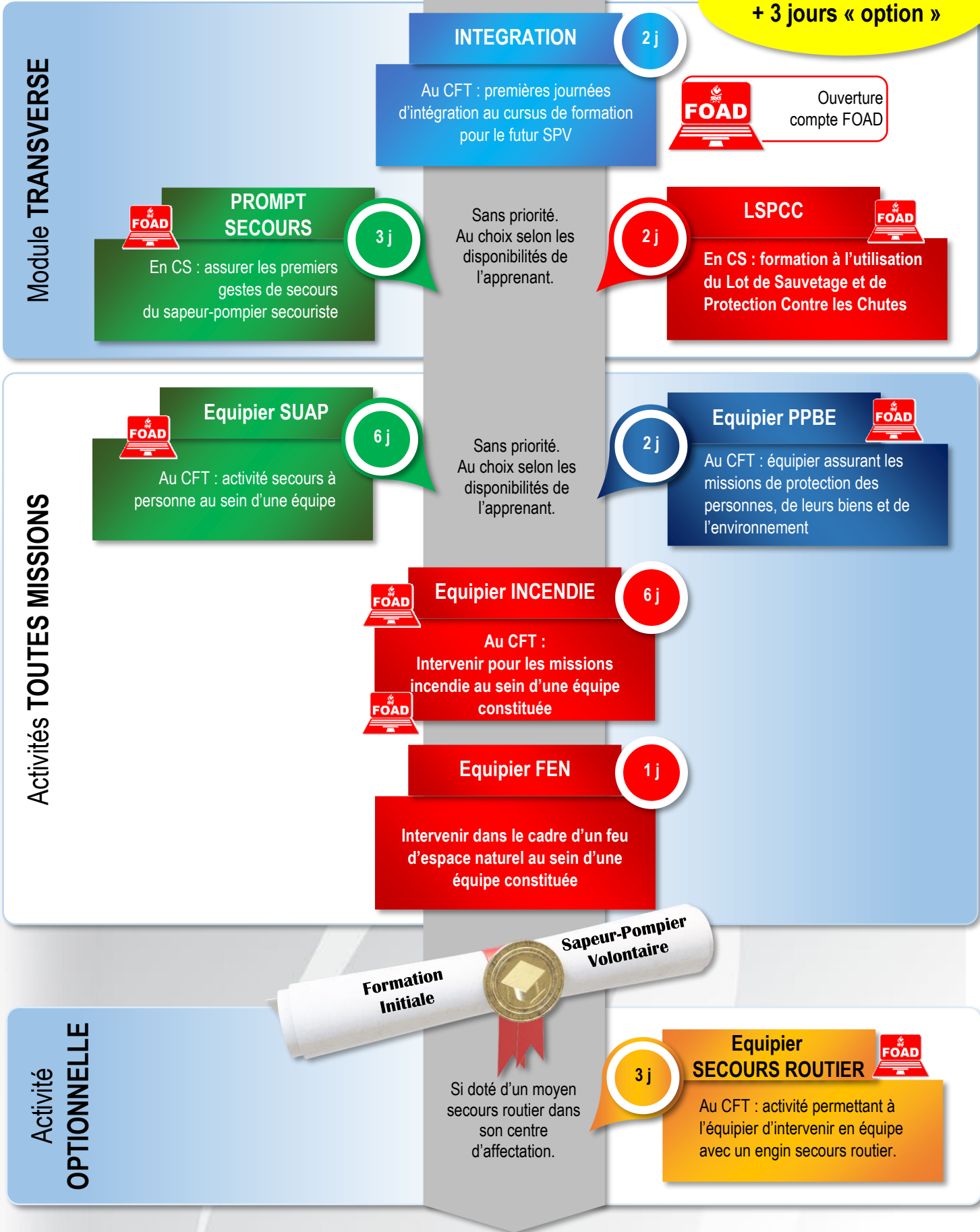
RELEVAGE ET BRANCARDAGE D'UNE VICTIME



- Une victime.
- Un relevage réalisé par 3 personnes.
- Positionner la victime sur le brancard sans technique particulière.
- Brancardage à 2.

Formation Initiale d'EQUIPIER SPV

**22 jours
+ 3 jours « option »**





LISTE DES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS (annexe 3)

Cliquez sur le centre d'incendie et de secours de votre choix pour ouvrir la page web d'informations le concernant :

[Alençon](#)

[Argentan](#)

[Bagnoles de l'Orne](#)

[Bellême](#)

[Bretoncelles](#)

[Briouze](#)

[Carrouges](#)

[Céaucé](#)

[Ceton](#)

[Chambois](#)

[Chanu](#)

[Courtomer](#)

[Couterne](#)

[Domfront](#)

[Ecouché](#)

[Essay](#)

[Flers](#)

[Gacé](#)

[La Ferté Fresnel](#)

[La Ferté Macé](#)

[L'Aigle](#)

[Le Mêle sur Sarthe](#)

[Le Merlerault](#)

[Le Sap](#)

[Le Theil sur Huisne](#)

[Longny au Perche](#)

[Lonlay l'Abbaye](#)

[Mauves sur Huisne](#)

[Mortagne au Perche](#)

[Mortrée](#)

[Moulins la Marche](#)

[Nocé](#)

[Passais la Conception](#)

[Putanges](#)

[Rânes](#)

[Rémalard](#)

[Saint Denis sur Sarthon](#)

[Saint Maurice les Charencey](#)

[Sainte Gauburge](#)

[Sainte Scolasse sur Sarthe](#)

[Sées](#)

[Tinchebray](#)

[Tourouvre HP](#)

[Trun](#)

[Vimoutiers](#)

